

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
AU  DE VOS VIES

Direction de la Communication CG Bas-Rhin / RGV - archives militaires d'Etat, Moscou.



DOSSIER DE PRESSE

→ **QUE S'EST-IL PASSÉ
AU CAMP DE TAMBOV**
1943-1945

LUNDI 11 OCTOBRE 2010



www.bas-rhin.fr

DOSSIER DE PRESSE

« Que s'est-il passé au camp de TAMBOV ? »

- EXPOSITION -

1. L'exposition Tambov : Un parcours-exposition accessible à tous
2. Coopération et implication de partenaires
3. Les archives de Tambov
4. La politique mémorielle du Département du Bas-Rhin

Annexes :

1. Plans de l'exposition
2. Le point de vue du scénographe – Agence Point de Fuite - la scénographie au service de l'Histoire
3. Reproduction grandeur nature d'un baraquement
4. Exemple de traduction d'un document d'archive
5. Schéma de la surveillance et de la défense du camp n° 188 du NKVD

Afin de valoriser le travail de mémoire fourni par le Département du BAS-RHIN depuis trois ans sur les « Malgré-Nous », ces jeunes Alsaciens/Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale, le Conseil Général du BAS-RHIN produit une exposition ambitieuse sur le camp de TAMBOV en RUSSIE, où près de 15 000 « Malgré-Nous » alsaciens-mosellans ont été détenus par les soviétiques entre 1943 et 1945, au côté de prisonniers d'autres nationalités. Entre 2 000 et 2 500 y sont décédés, dans le camp lui-même ou à l'hôpital de Kirsanov qui en dépendait.

Cette exposition, qui prend place parmi les nombreuses manifestations célébrant l'année de la Russie en France, se tiendra au Mémorial de l'ALSACE-MOSELLE à SCHIRMECK. Elle s'ouvrira au public le **23 octobre 2010** et restera en place pendant un an, **jusqu'au 11 novembre 2011**. Son inauguration officielle interviendra le 8 novembre prochain.

Elle pourra ensuite être présentée à Metz et Colmar, sous la responsabilité des Conseils Généraux de la Moselle et du Haut-Rhin, cofinanceurs du projet.

1. L'exposition Tambov : Un parcours-exposition accessible à tous

L'exposition « Que s'est-il passé au camp de TAMBOV ? » est mise en scène dans un parcours-exposition qui prend place à l'intérieur du Mémorial de l'Alsace-Moselle (hall d'entrée) et ses abords immédiats (pré devant l'édifice). Elle s'appuie sur les techniques muséographiques actuelles et sur une scénographie qui s'attache à susciter l'émotion, tout en favorisant la compréhension de la thématique exposée.



Cette scénographie ne s'adresse pas un public de spécialistes, mais est conçue comme un outil pédagogique d'interprétation et de compréhension des conditions de détention dans un camp de prisonniers soviétique durant la Seconde Guerre mondiale. Elle s'adresse au grand public, avec une attention toute particulière portée aux jeunes générations (collégiens et lycéens)

Pour ce faire, elle donne la priorité aux éléments visuels (photographies,

plans, objets,...) qui tour à tour interpellent, suscitent l'émotion, révèlent, questionnent, précisent....

Des textes courts et bilingues

Une place particulière est faite à la photographie, la vidéo, le son, la gravure, au dessin, et à la reproduction d'éléments du camp (baraquement, mirador, porte d'entrée du camp...)

Dossier de presse - Exposition TAMBOV



Des objets sont également exposés : artisanat réalisé par les détenus, objets usuels (semblants de couteaux, gamelles, chapelets,...).

Les documents d'archives, iconographiques, films et objets exposés sont issus des collections du Conseil Général, des archives départementales du Bas-Rhin, du Mémorial, de celles de partenaires ou de privés.

En donnant la priorité au visuel, le recours aux longues explications écrites est limité. Les textes sont réservés aux espaces les plus larges dans lesquels le public peut prendre le temps de lire. Dans tous les cas, ils sont succincts, de compréhension claire et facile.

Une conception confiée à des professionnels qualifiés

Pour concevoir et réaliser cette exposition, le Département du Bas-Rhin s'est appuyé sur une agence de scénographie professionnelle, l'agence « Point de Fuite » (Clamart). Ce prestataire a travaillé sous la gouverne d'un comité de pilotage présidé M. Jean-Laurent VONAU, Président de la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire du Conseil Général du Bas-Rhin, et composé de scientifiques, de représentants d'anciens prisonniers du camp, des directeurs d'archives départementales, du Délégué à la Mémoire Régionale et d'un représentant de l'Etat.

Un hommage aux « Malgré-nous »

L'exposition s'inscrit, en outre, dans l'objectif spécifique de préservation de la mémoire. Il constitue un hommage et une incitation à perpétuer le souvenir des « Malgré-nous » alsaciens-mosellans, passés par le camp de TAMBOV.

Ces hommes, souvent très jeunes, ont été à la fois victimes du nazisme, puisqu'incorporés de force dans l'armée allemande, et du stalinisme, puisqu'après leur désertion ou leur capture par l'armée rouge, ils ont été détenus dans ce camp de sinistre mémoire géré par le NKVD, la police politique soviétique, où nombre d'entre eux sont décédés dans des conditions particulièrement difficiles.

L'exposition s'attache notamment à présenter une dizaine de parcours individuels d'anciens de TAMBOV, depuis leur incorporation de force jusqu'à leur disparition ou leur retour dans leurs foyers après la guerre.

Un film documentaire rassemblant des témoignages d'anciens recueillis à l'initiative des archives départementales du Bas-Rhin complètent ces parcours et permettent de mieux saisir la réalité quotidienne du camp.

Une réflexion sur le passé pour avancer vers l'avenir

L'exposition permet par ailleurs de tirer les enseignements de l'histoire et de favoriser les échanges intergénérationnels. En développant la conscience d'une identité européenne, fondée sur des valeurs, une histoire et une culture communes.

Elle permet d'enrichir la réflexion sur les causes et les conséquences du nazisme et de contribuer à une perception positive de l'Union européenne, espace pacifié et démocratique, auprès des citoyens et plus spécifiquement des jeunes.

En effet, plus que toute autre région en France, l'Alsace/Moselle a subi les conséquences terribles des conflits successifs qui ont opposé la France et l'Allemagne durant les dernières décennies de l'histoire contemporaine. Annexée de fait par le régime national-socialiste en 1940, elle a enduré le départ de quelque 130 000 jeunes, incorporés de force dans l'armée allemande à partir d'août 1942, dont 40 000 ont succombé loin des leurs, principalement sur les champs de bataille du front de l'Est.

Fondée sur la réconciliation et sur l'amitié franco-allemande et franco-russe, l'Europe de la paix ne peut se bâtir que sur un passé assumé et apaisé. Le Mémorial de l'Alsace-Moselle, réalisé à l'initiative du Conseil Général du Bas-Rhin est, à ce titre, à travers son exposition permanente et les expositions temporaires qu'il accueille, un trait d'union nécessaire entre une histoire douloureuse et une vision européenne pacifique, gage d'une fraternité durable entre les peuples.

L'exposition sur le camp de TAMBOV est une illustration concrète du travail de mémoire que le Conseil Général du Bas-Rhin entend mener, notamment auprès des jeunes, non pas pour glorifier l'histoire, ni pour nourrir un sentiment de victimisation, mais dans le souci de comprendre ce passé, d'en tirer les leçons et d'engager le dialogue pour un avenir bâti sur les valeurs de tolérance et de paix.

2. Coopération et implication de partenaires

Pour mener à bien ce projet, **le Conseil Général du Bas-Rhin** s'est appuyé sur des partenaires financiers, techniques, universitaires et étrangers.

a) Le financement

- **le Conseil Régional d'Alsace, les Conseils généraux du Haut-Rhin et de la Moselle, l'Etat (le secrétariat d'Etat aux anciens combattants à travers la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, le ministère de la culture à travers la participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace), la Fondation Entente franco-allemande** participent au financement du projet.

Coût global de l'opération : 300 000 euros

Participations respectives :

Conseil Général du Bas-Rhin	155 000 €
Région Alsace	40 000 €
Conseil général du Haut-Rhin	15 000 €
Conseil Général de la Moselle	30 000 €
DRAC/Alsace	20 000 €
secrétariat d'Etat aux anciens combattants - DMPA	20 000 €
Fondation Entente Franco-allemande	Non connue à ce jour accord de principe)

Dossier de presse - Exposition TAMBOV



b) La coopération technique

- **le Mémorial de l'Alsace-Moselle** apporte son expertise technique, tant au niveau du contenu du projet que de son agencement, et accueille l'exposition d'octobre 2010 et novembre 2011.
- **la direction de la Mémoire, du patrimoine et des archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants** apporte une contribution essentielle dans la recherche dans les archives de l'Etat.
- **l'Education Nationale et la commission pédagogique de l'Association des Amis du Mémorial** assurent la création et la diffusion de fiches pédagogiques, qui permettront aux professeurs et collégiens de préparer leur visite de l'exposition et, par la suite, d'exploiter cette visite dans le cadre de leur enseignement.
- **l'Université de Strasbourg**, et plus spécialement son département d'études slaves, apporte son savoir-faire et son expertise scientifique à travers la traduction du fonds d'archives dupliqué par le Conseil Général du Bas-Rhin, à TAMBOV, en 2007.
- **la direction des archives municipales de TAMBOV** a facilité la reproduction des archives du camp n°188.
- **la direction des archives militaires d'Etat (RGVA)** de la Fédération de Russie, à MOSCOU, a procédé à un inventaire précis dans ses fonds, des documents relatifs au camp de Tambov. La mise à disposition de ces documents en vue de l'exposition fait l'objet d'une convention avec le Conseil Général.

3. Les archives de Tambov

Dans le prolongement de l'ouverture du Mémorial de l'Alsace-Moselle en 2005, Le Conseil Général du Bas-Rhin a lancé, en 2007, une politique mémorielle ambitieuse qui poursuit un double objectif :

- mettre en œuvre, à l'égard des victimes alsaciennes des conflits contemporains et de leurs proches, l'indispensable devoir de mémoire qui leur est légitimement dû, en raison de leurs sacrifices, par les générations présentes ;
- faire connaître aux visiteurs venant d'autres régions de France et d'Europe, mais aussi aux jeunes Alsaciens, le sort singulier qui a été celui de l'Alsace, le rôle spécifique qui appartient à notre région dans la construction européenne et la promotion de la paix.

C'est dans le cadre de cette politique qu'une équipe du Conseil Général du Bas-Rhin s'est rendue aux Archives de l'Oblast de Tambov, en octobre 2007, et en a rapporté plus de 4000 clichés de documents d'archives.

Ces documents sont répartis en **trois fonds** :

- les archives administratives du camp n°188 de Tambov
- les archives du GUPVI, l'administration chargée des prisonniers de guerre
- les archives de l'hôpital n°5951 de Kirsanov.

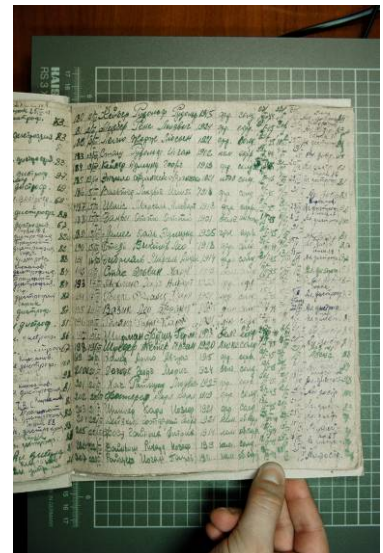
Les types de documents repérés dans ces archives sont très divers. La qualité du support l'est également : papier, carton, feuilles volantes.

Dans ces archives figurent à la fois des documents relatifs à l'organisation du camp : plans du camp, arrêtés, courriers administratifs, témoignages, photographies..., mais aussi des listes de noms de prisonniers de toutes nationalités décédés et/ou hospitalisés à Tambov et Kirsanov.

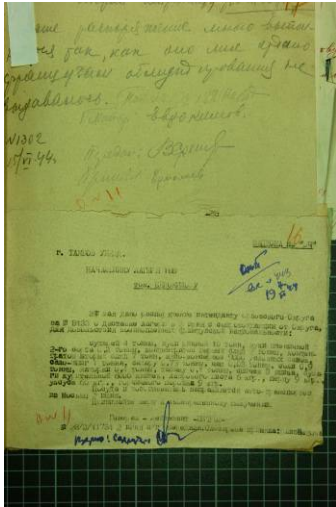
Ces listes permettront notamment de compléter le recensement des victimes alsaciennes de la Seconde Guerre mondiale que le Conseil Général mène actuellement.

Ces clichés représentent un ensemble original, et pour partie inédit, sur le thème de la captivité des Alsaciens en Russie, et plus spécifiquement à Tambov, où près de 15 000 Alsaciens-Mosellans ont été détenus entre 1943 et 1945.

Rédigés en cyrillique, ces documents ont fait l'objet d'une traduction en langue française financée par le Département du Bas-Rhin avec le soutien de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin. Elle a été réalisée par les étudiants du



département d'études slaves de l'université de Strasbourg, qui en assure le contrôle et le suivi scientifique.



Il aura fallu près de 2 années pour traduire l'intégralité des trois fonds d'archives, une traduction particulièrement difficile du fait de l'état des documents originaux souvent difficiles à lire. Il s'agit d'informations datant de la Seconde Guerre mondiale, consignées en tant de guerre, sur du papier de mauvaise qualité, souvent du papier de récupération. Il fallait souvent déchiffrer des écritures manuscrites griffonnées sur des bouts de papier.

Ces archives ont, dans une certaine mesure, alimenté l'exposition, même si des retards dans la traduction n'ont pas permis une exploitation plus approfondie. Celle-ci sera l'objet d'un appel à projet du Département du Bas-Rhin auprès d'historiens régionaux afin d'aboutir, d'ici deux ans, à une publication scientifique.

La mise à disposition du public et des chercheurs

Les fonds traduits seront mis à la disposition du public, sous forme numérique, aux archives départementales du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, et à terme pourront être consultées sur internet.

Elles pourront être remises, également sous forme numérique, et sur demande, aux associations d'anciens combattants et aux chercheurs, et ce dans le but de favoriser leur diffusion auprès de la communauté scientifique et le travail de recherche.

Les noms des Français repérés dans les archives de Tambov et Kirsanov ont été intégrés à la base de données des victimes alsaciennes développées par le Département du Bas-Rhin, sous une rubrique propre aux archives de l'ex-Union soviétique. Cette base de données est consultable aux archives départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, et au Mémorial de l'Alsace-Moselle.

D'ici le printemps 2011, elle sera mise à disposition sur le site internet du Conseil Général du Bas-Rhin.

4. La politique mémorielle du Département du Bas-Rhin

Depuis 2007, le Conseil Général du BAS-RHIN s'engage fortement dans le domaine de la mémoire.

Il a été directement à l'origine de la construction du Mémorial de l'Alsace-Moselle, situé à SCHIRMECK (BAS-RHIN, FRANCE), dont il a initié et cofinancé la réalisation, à hauteur de 2,5 millions d'euros (25% du budget global de l'opération) et dont il assure, annuellement, 50% des frais de fonctionnement.

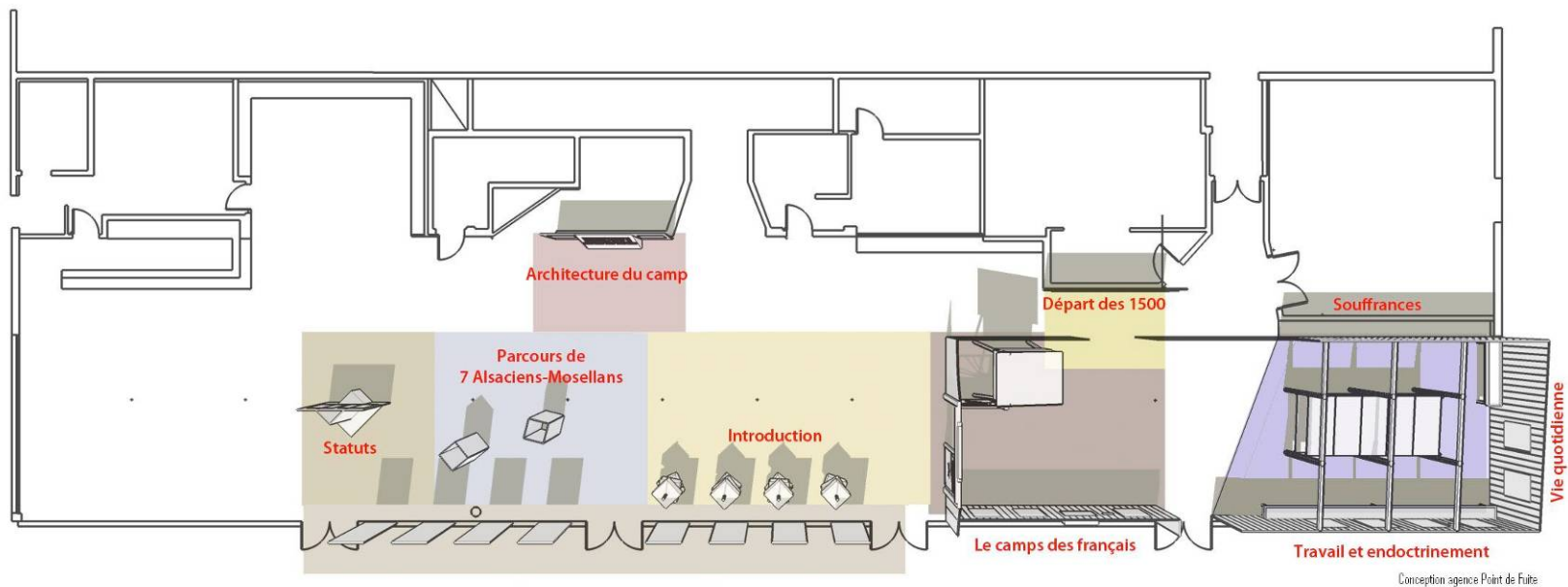
Outil pédagogique à destination des jeunes générations, vecteur d'information en direction d'un public varié, en Alsace, en France et en Europe, trait d'union entre une histoire tourmentée et une construction européenne pacifique, le Mémorial constitue le socle de la politique mémorielle du Département, qui vise à mettre en lumière les destins de celles et ceux qui ont souffert de l'annexion de fait de l'ALSACE/MOSELLE, en 1940, par les nazis.

Depuis son ouverture en 2005, le Mémorial a été visité par plus de 200 000 personnes : scolaires, étudiants, familles, conseils municipaux, seniors et anciens combattants...

Tout en accompagnant le Mémorial de l'Alsace-Moselle dans son contact quotidien avec le public, le Conseil Général du Bas-Rhin a développé, depuis 2007, une politique mémorielle spécifique en l'axant sur un projet comprenant plusieurs volets. Ce projet, qui s'étend sur une période de dix ans (2007-2016), prévoit notamment :

- un recensement de l'ensemble des victimes alsaciennes de la Seconde Guerre mondiale
- le lancement d'une campagne de recueil de témoignages
- un soutien à la recherche scientifique avec la mise en place d'un dispositif de cofinancement de thèses et de mémoires d'étude
- la conception et la réalisation d'expositions temporaires. Avant l'exposition sur le camp de TAMBOV, le Conseil Général du Bas-Rhin a été directement à l'origine de deux expositions majeures :
 - o « Le camp d'internement de "SCHIRMECK-LA BROQUE" (2007)
 - o « Propaganda : histoire de se souvenir – la collection de Tomi UNGERER » (2007-2008)

Annexe 1 : Plans de l'exposition



avant-projet définitif



perspective

agence point de fuite • la scénographie au service de l'histoire

Annexe 2 : Le point de vue du scénographe – Agence Point de Fuite - la scénographie au service de l'Histoire

Créée en 2002, l'agence Point de Fuite s'est spécialisée dans la scénographie d'expositions historiques. À ce titre, elle a souvent été confrontée au traitement de thématiques difficiles, comme l'histoire des tirailleurs sénégalais pendant la Première Guerre mondiale (exposition présentée au Musée du Chemin des Dames dans l'Aisne en 2007), le sort des prisonniers de guerre français en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale ou encore le destin de Rose Valland lié à la récupération des œuvres juives spoliées par les Nazis (expositions présentées au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon en 2008 et 2009).

A chaque fois, il s'agit de relever le même défi, de respecter la rigueur scientifique de la démarche historique tout en utilisant les ressources de la mise en scène et de la communication visuelle, de donner à comprendre mais aussi de donner à ressentir...

Les missions de l'agence sur l'exposition consacrée au camp de Tambov comprenaient à la fois la scénographie (dispositifs, décors, éclairages, graphisme,...) et la médiation qui va de la rédaction des textes à la réalisation d'éléments pédagogiques forts comme le plan-relief présentant l'organisation du camp.

Le projet scénographique a reposé sur la confrontation de deux approches différentes, l'une plus factuelle, l'autre plus émotionnelle. Les visiteurs évoluent dans des décors au milieu d'accessoires reconstitués, patinés et usés, qui complètent les objets authentiques, traces matérielles des conditions de la captivité. A l'extérieur du camp, la scénographie se compose d'éléments didactiques forts, (comme les colonnes de cubes mobiles traduisant la complexité des événements, des kakémonos reproduisant des centaines de photographies de prisonniers, ou encore d'écrans numériques qui diffusent des images fixes ou animées...).

La présentation de sept destins d'anciens de Tambov constitue le trait d'union entre les deux approches, et rappelle que toute histoire collective est faite d'histoires individuelles. Derrière les faits et les statistiques, il s'agit bien du sort d'hommes, d'hommes comme nous, d'hommes que nous avons connus ou que nous aurions pu connaître, d'hommes que nous aurions pu être... D'ailleurs, tout au long de son parcours dans l'exposition, le visiteur est accompagné par la voix « des anciens qui se souviennent ».

Toute exposition, quelle que soit la thématique abordée, repose sur une série de choix, esthétiques, graphiques, didactiques. Celle présentée au Mémorial de Schirmeck n'échappe pas à la règle. Elle illustre une fois de plus la formule de Jean-Claude Duclos, le conservateur du Musée de la Résistance de Grenoble : « Exposer, c'est s'exposer ».

Frédéric Chauvaux et Guy Marival - agence Point de Fuite

Annexe 3 : Reconstruction grandeur nature d'un baraquement



